

Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire 19 mars 2026



Personnes présentes (il manque sans doute des noms, n'hésitez pas à nous le signaler)

Dorian Angot, Simon-Pierre Babski (LPO BFC), Léna Balaud (salariée PdN), Florian Barbotin (LPO Bretagne), Ombeline Baron (salariée PdN), Stéphanie Batard, Bertrand Bauduret (FNE Jura), Gilles Beaumont, Florent Beck, Marie-Anne Beltjens, Vincent Berhault, Florent Bernard, Luc Bernard, Mélanie Bordier, Sylvie Bouguet, Florian Boulisset, Baptiste Boutilleux, Laurent Bouvin, Odile Bruneau, Philippe Cacciabue, Nicolas de Caluwé, Elia Clazure (LPO 34), Aurélien Gabriel Cohen, Emmanuel Cosson (GCP), Romary Courtois, Julien Curassier (LPO AuRA), Lucile David, Kevin Debregeas, Christine Decourcelle, Grégoire Delabre, Sylvie Desgranges, Martin Diraison, Justine Doudeau, X. & P Doussinault, Perrine Dulac, Grégoire et Marie Duranel, Mylène Eschemann (NE 17), Corinne Eychenne, Serge Faindt (GEOCA), Gwenaëlle Falchi, Adeline Gatineau, Alexis Gautier, Ophélie Gernez, Catherine Giraud (LPO AuRA), Florian Gueguen, Lorena Hernandez, Sophie Jeude, Philippe Jaunet, Cressia Jeunet, David Knafou, Catherin Lallement, Tine Laget, Fabrice Landré, Aubin Le Coz (MNE), David Lety (Bretagne Vivante), Maxime Leuchtman (NE 17), Arthur Loustau, Line Martin, Sébastien Masclat, B. Marchetti, Nathan Mpoutardier (RNN Chérine), Pierre Pariset, Patrick Picaud (NE 17), Jean-Noël Pitaut (LPO Pays de la Loire), Antoine Ponton, Pauline Quintin, Xaier Rebeyrat, Manon Riblet, Baptiste Riot, Louis-Marie Sourget, Lucile Stanicka (LPO pays de la Loire), François Stevant, Amandine Theillout, Jean-Luc Toullec, Nolwenn Trividic (GEOCA), Arnaud Trollé, François Varenne, Emmanuel Véricel (LPO 42), Clément Vermot Feve (ADAR CIVAM 36), Gérard Vionnet,
Les présentes et présents qui n'avaient pas indiqué leur nom de famille : Alice , Laurent, Brigitte, Laurence & JM, Laurent, Arnaud, Arthur, Matteo, Sarah, Isabelle,

Nombre maximum simultané de participants : 90

Nombre de pouvoirs reçus avant l'Assemblée générale : 4 (1 pour le collège 3, 3 pour le collège 6)



Rapport moral pour l'année 2025

(Fabrice Landré)

Deux évènements ont marqué l'année 2025 dans le domaine de la protection de la nature. Le premier est la prise de conscience significative, d'un grand nombre de citoyens, du danger des pesticides sur la mauvaise santé du vivant en général. La pétition record contre la loi Duplomb, déposée à l'Assemblée Nationale, n'aura malheureusement eu aucun impact sur le poids de l'agro-industrie qui ignore cet élan citoyen et soudoie les politiques pour que surtout rien ne change. Business is business !

Puis une étude réalisée par le Museum national d'histoire naturelle, parue fin 2025, qui met en évidence que 4 années d'interdiction d'utilisation des néonicotinoïdes permettent aux oiseaux des milieux agricoles de se refaire une santé ou tout du moins de ne pas disparaître. Fallait-il mettre en avant ce résultat qui, même s'il est positif, masque le problème plus complexe de la baisse des effectifs d'oiseaux communs et de la biodiversité en général ?

Notre projet associatif est le seul qui répond réellement aux enjeux de protection du vivant en milieu agricole.

La dynamique d'adhésions

Pour notre association c'est une année encore très riche à tous les niveaux. Le nombre d'adhérents augmente de façon constante depuis plusieurs années, ce sont plus de 200 paysannes et paysans qui protègent plusieurs milliers d'hectares de zones agricoles riches en biodiversité. Le nombre de citoyens qui nous soutiennent augmente dans les mêmes proportions. Le nombre de structures de protection de l'environnement et d'organisations agricoles suit ce mouvement !

Ce qui est marquant également c'est la progression territoriale, tant au sud qu'au nord de la France. Seuls restent vierges d'adhésions les bastions céréaliers, ces territoires les plus dégradés par l'agriculture intensive.

La force de notre équipe salariée

Le travail colossal effectué par notre duo de choc, Léna et Ombeline, permet désormais de démultiplier les actions de développement du réseau des groupes locaux.

Par conséquent le nombre de sessions pour former au Dialogue Permanent pour la Nature augmente sensiblement ce qui implique un engagement toujours plus fort de la part des paysans formateurs pour épauler nos salariées dans ces différentes formations. Le recrutement continue, les paysannes sont les bienvenues !

Léna et Ombeline ont aussi travaillé à la construction de plusieurs projets multi partenariaux qui vont permettre de déployer davantage la structuration du réseau.

Le développement du réseau

De nouvelles conventions sont en cours de rédaction entre Paysans de nature et des structures régionales ou locales, notamment dans la partie sud de la France. La signature en septembre dernier de la convention avec le Groupe Chiroptères des Provence et les Bios de Provence (FRAB) a été un moment fort des rencontres nationales qui ont eu lieu à Haut-Bocage, dans l'Allier. A cette occasion le groupe local du Bourbonnais avait fait un lâcher de noctules, très apprécié par le GCP et les fans de chauves-souris !

Ces rencontres ont d'ailleurs été un franc succès, avec de nombreux ateliers et visites de fermes, des sorties en soirée en présence notamment de notre spécialiste local des "baveux".

L'argent, le nerf de la guerre !

Notre capital sympathie nous a permis de trouver les financements nécessaires au bon fonctionnement et au développement de notre association. Cela nous permet d'afficher un très bon résultat mais nous engage à l'avenir, à diversifier nos sources de financement ; même si nous sommes trop stylés !

Un grand merci

A nos deux salariées pour leur investissement sans faille sur tous les sujets.

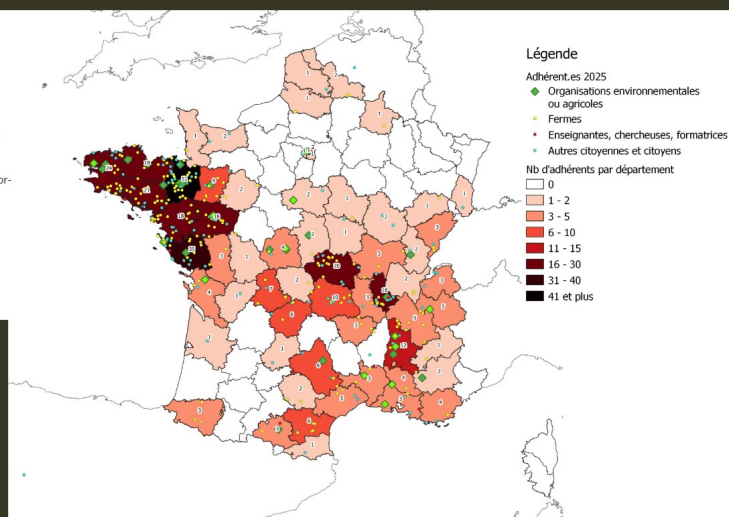
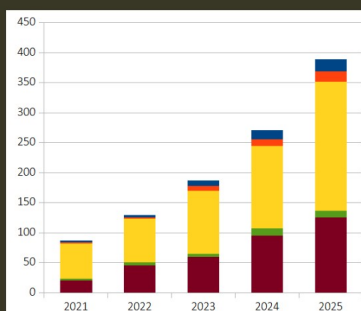
A nos administrateurs et administratrices pour leur implication dans les différents moments de réflexion et d'échanges.

A nos adhérents et adhérentes du groupe local du Bourbonnais pour l'organisation, aux petits oignons, des rencontres nationales.

A Mary, notre cuisto en chef, et ses aides de camp pour la gestion des repas lors des rencontres.

Et enfin tous les adhérents et adhérentes pour leur investissement dans la préservation de la biodiversité.

Rapport d'activités : adhésions 2025



389 membres (+44%), dont :

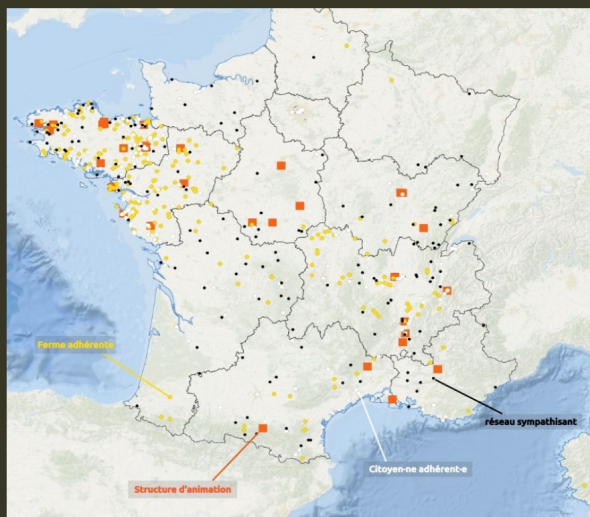
- 215 paysannes et paysans
→ au moins 12 000 ha
- 37 structures
- 12 enseignantes - chercheuses ; formatrices
- 125 autres citoyennes et citoyens

AG Ordinaire de Paysans de nature - 19 mars 2026 (visio)



Remarques : outre la croissance des adhérentes et adhérents (+45 % par an en moyenne), cette année le réseau s'est beaucoup densifié en Bretagne et en Auvergne Rhône Alpes et sur le pourtour méditerranéen.

Rapport d'activités : groupes locaux



Signature Convention d'animation régionale PACA Photo Philippe Rocher

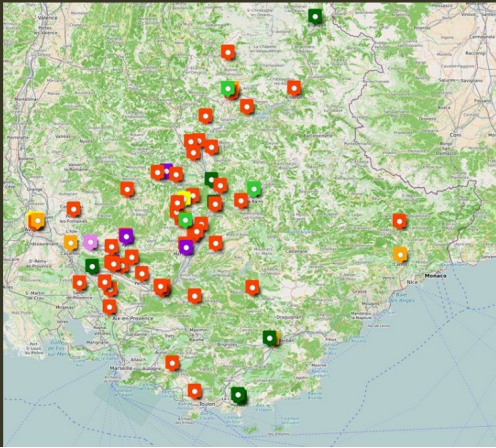
5 régions animatrices du projet Paysans de nature : Pays de la Loire, AuRA, Bretagne, Bourgogne Franche Comté et PACA

- Une soixantaine de groupes locaux
- Ça s'étoffe en Bretagne et AuRA
- Ça se déploie en PACA, Centre Val de Loire, Nouvelle Aquitaine et Occitanie
- Des émergences en Grand Est, Hauts de France et Normandie

AG Ordinaire de Paysans de nature - 19 mars 2026 (visio)



Rapport d'activités : réseau PACA



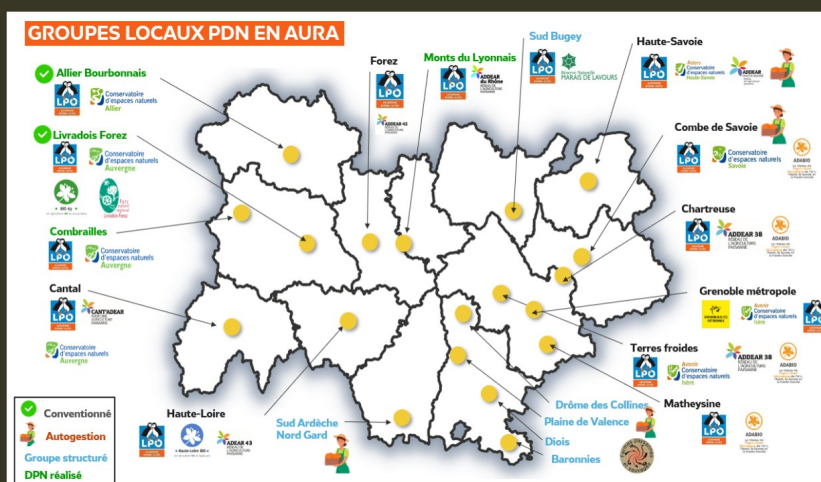
- Coordination régionale et signature de la convention
- 3 groupes locaux créés
- Deux actions programmées (84 et 05)
- Des démarches pour monter localement des projets avec Bio de Provence et les paysan.nes.
- Rencontre EAU-RMC pour financements possibles, tourner nos demandes pour être éligibles.
- Convention SAFER - GCP en cours de finalisation
- Fin décembre : journée de présentation auprès d'animateur.ices Natura 2000 et collectivités dans le Vaucluse, avec outils mis à disposition

AG Ordinaire de Paysans de nature - 19 mars 2026 (visio)



Exemple de Provence Alpes Côte d'Azur : la coordination régionale est portée par le Groupe Chiroptères de Provence (la première fois qu'un groupe chiros porte Paysans de nature) et les Bio de Provence (FRAB)
 Déchiffrement des acronymes de la diapo : EAU-RMC = Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse. Les financements évoqués par Emmanuel sont liés à la trame turquoise.
 Partenariat SAFER : identifier des propriétés intéressantes autour des gîtes à chauves-souris.

Rapport d'activités : réseau Auvergne Rhône Alpes



- 2 formations au DPN
- Accueil des Rencontres Nationales
- Une quinzaine de DPN avec 3 CPB

=> Le réseau s'étoffe et continue sur sa lancée en 2026

AG Ordinaire de Paysans de nature - 19 mars 2026 (visio)



Exemple de Auvergne Rhône Alpes (coordination par la LPO AuRA) : 2025 est une bonne année, avec un passage de 1 à 20 groupes locaux structurés ou émergents (notamment suite aux rencontres nationales de septembre qui ont eu lieu dans l'Allier : ça permet de booster la structuration de groupes locaux).

Acronymes de la diapo : DPN = Dialogue Permanent pour la Nature ; CPB : Commission de Progrès Biodiversité

[Le Dialogue Permanent pour la Nature](#) est notre outil de dialogue sur la biodiversité dans les fermes et les territoires, c'est un outil important de cohésion et de fonctionnement des groupes locaux, il se déroule en 2 temps : visite de ferme par un.e paysan.e et un.e citoyen.ne, puis CPB (Commission de Progrès Biodiversité) = réunion de plusieurs fermes et recherche de pistes de réflexions, possibilités d'amélioration.

Léna Balaud, Dorian Angot

Rapport d'activités : formations

Formations 2025

Légende :
● DPN – Formation professionnelle
● DPN – € publics

Dialogue Permanent pour la Nature

- 6 interventions
- 3 formats d'interventions et de financements
- 139 personnes formées

⇒ Une équipe de formation étoffée (8 paysans formateurs, 2 animatrices)

⇒ Démarrage du partenariat avec Outils -Réseaux

⇒ Construction de la formation *stratégie d'installation de paysan.nes de nature*

AG Ordinaire de Paysans de nature - 19 mars 2026 (visio)

En 2025 le programme de formations était toujours constitué du module de 1 ou 2 jours sur le Dialogue Permanent pour la Nature (et l'animation de territoire). À chaque fois : 1 animatrice et 1 paysan formateur pour le binôme de formation.

Personnes formées en 2025 : paysan.ne.s, salarié.es d'asso naturalistes, espaces naturels, collectivités, asso agricoles, etc....

Plusieurs contextes d'organisation (avec la fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels, le Forum Marais Atlantiques, les structures animatrices des groupes locaux), plusieurs modalités de financement.

Le partenariat avec Outils Réseaux nous permet de co-porter des formations certifiées Qualiopi et de permettre aux participantes et participants de se faire financer la formation par leur OPCO (Vivea, Uniformation...)

Les paysans formateurs sont 8 : permet de faire plus de formation avec des gens différents (avant c'était Fred Signoret qui assumait seul cette tâche).

Témoignage de Dorian Angot (ferme des Genettes) comme paysan formateur : le binôme pour l'animation de la formation c'est très enrichissant et stimulant. c'est un engagement concret dans Paysans de nature.

- quelles perspectives pour le financement VIVEA des formations ?

Jusqu'en 2025 : 3000 €/an/paysan pour se former, en 2026 passage à 2000 €/an/paysan et priorisation des thématiques de formation par région. La formation DPN (animation de territoire et environnement) ne sont plus prioritaires dans toutes les régions, pour l'instant on a réussi à faire passer encore une formation via Outils Réseaux, mais à voir au cas par cas pour la suite

Rapport d'activités : rencontres nationales dans l'Allier

Romary Courtois



Rencontres Nationales 2025 - photo Philippe Rocher

2 jours - 150 personnes
2 plénières - 12 ateliers - 6 visites de fermes - 2 débats mouvants - 4 sorties naturalistes
≈ 1 000 heures de bénévolat !!!

AG Ordinaire de Paysans de nature - 19 mars 2026 (visio)



Témoignage de Romary (membre du groupe local du bourbonnais qui a accueilli les rencontres) : chouette aventure (beaucoup de travail mais très stimulant pour le groupe local) ! c'est un point d'orgue de la vie du réseau, un moment de rencontres pour comprendre l'enjeu de Paysans de nature, alors que le réseau est très éparpillé.

Les temps de plénière au début et à la fin des rencontres permettent un échange sur les enjeux et projets du réseau.

Perrine Dulac

Rapport d'activités : révision de la charte des paysannes

Rappelez vous : à l'AG 2025, nous avons modifié les statuts pour fusionner les 2 collèges paysans (*paysans de nature* et *paysans engagés pour la biodiversité* ou *non signataires*)



Charte des paysannes et paysans de nature

Préambule

Cette charte est un ensemble de principes sur lesquels les adhérents et adhérentes à *Paysans de nature* se retrouvent. Il ne s'agit pas d'un cahier des charges, ni d'une liste d'actions préalables à la signature, mais d'un ensemble d'objectifs à atteindre.

Cette charte engage le **paysan** ou la **paysanne de nature**, l'**organisation environnementale ou agricole locale** chargée de l'animation territoriale lorsqu'elle existe, et l'association nationale **Paysans de nature**.

Elle concerne aussi les liens que la paysanne ou le paysan de nature entretient avec son **groupe local Paysans de nature** (s'il existe). Ce groupe est composé d'autres paysannes, paysans, organisations agricoles, environnementales ou de consommateurs, citoyennes et citoyens (naturalistes ou non), porteuses et porteurs de projet d'installation agricole, et de tout autre acteur pertinent du territoire.

- Ajout d'un préambule
- Féminisation
- Regroupement des thématiques
- Précisions / allègements

Il reste à modifier nos autres documents

AG Ordinaire de Paysans de nature - 19 mars 2026 (visio)



Merci à Florent Beck qui a effectué un gros travail préparatoire pour la fusion des chartes, et merci au groupe de travail.

Le nouveau préambule précise que la charte n'est pas un cahier des charges mais plutôt un guide qui redit nos valeurs communes.

La charte n'est pas plus courte qu'avant mais mieux structurée et plus aérée.

François Varenne

Bilan financier 2025: compte de résultat

Produits			Charges		
	Prévisionnel	Réalisé		Prévisionnel	Réalisé
Cotisations	6 275,00 €	10 130,00 €	Assurance	150,00 €	148,30 €
Dons	3 700,00 €	5 774,00 €	Frais bancaires	30,00 €	24,55 €
Ventes de marchandises	4 800,00 €	7 928,38 €	Abonnement téléphone + visio	404,00 €	895,62 €
Formations	15 000,00 €	17 001,00 €	Fournitures de bureau	150,00 €	216,04 €
Mécénat fondation UMPT	20 000,00 €	20 000,00 €	impressions	500,00 €	215,26 €
Fondation Sigean	7 500,00 €	7 500,00 €	Achats de marchandises (vêtements)	- €	5 870,87 €
Fondation Carasso	16 000,00 €	16 000,00 €	Variation des stocks de marchandises	- €	691,29 €
Fondation de France	50 000,00 €	54 800,00 €	Affranchissement	400,00 €	813,84 €
FDVA	- €	3 400,00 €	matériel bureautique + téléphonie	1 000,00 €	
Produits exceptionnels	- €	857,85 €	AFOCG	450,00 €	443,88 €
Rencontres Nationales	- €	8 948,80 €	Prestation cabinet comptable		480,00 €
			Frais de déplacement, repas et d'hébergement	4 500,00 €	3 420,68 €
			Charges "rencontres nationales"	4 000,00 €	7 744,27 €
			co-working (et gîte)	414,00 €	831,95 €
			indemnisation Paysans formateurs	5 250,00 €	3 762,50 €
			Frais déplacement Bénévoles	- €	1 680,98 €
			prestation communication	7 760,00 €	6 081,20 €
			reversement GL Aude (dossier SIGEAN)	3 500,00 €	6 200,00 €
			Accompagnement outil de structuration	- €	5 880,00 €
			maintenance Site internet	- €	920,00 €
			Cotisations professionnelles	- €	100,00 €
			Salaires et charges	63 300,00 €	61 630,76 €
TOTAL PRODUITS	123 275,00 €	152 340,03 €	TOTAL CHARGES	92 288,00 €	107 571,99 €
Résultat		44 768,04			

AG Ordinaire de Paysans de nature - 19 mars 2026 (visio)

François Varenne

Bilan financier 2025 : bilan comptable

Actif			Passif		
2905	Brevets, licences, marques...	190,00	1068	Réserves pour projet de l'entité	6 252,25
370	Stocks de marchandises	2 313,71	110	Report à nouveau - solde créditeur	19 536,98
4378A	HUMANIS PREVOYANCE PLEIADE	47,58	431	Sécurité sociale	-139,57
4687	Divers - Produits à recevoir	16 000,00	4372	Mutuelles	30,74
512A	Compte courant	51 900,99	4378	Autres organismes sociaux	1,80
			4421	Prélèvements à la source - Impôt sur le revenu	2,04
				Résultat de l'exercice (excédent)	44 768,04
Total actif		70 452,28	Total passif		70 452,28

Toutes les écritures sont libellées en €.

AG Ordinaire de Paysans de nature - 19 mars 2026 (visio)



Budget prévisionnel 2026

François Varenne

Produits		Charges	
	€		€
Cotisations	6 275,00 €	Assurance	150,00 €
Dons	3 700,00 €	Frais bancaires	30,00 €
Ventes de vêtements	6 500,00 €	Abonnement téléphone + visio	409,00 €
Formations	15 000,00 €	Forfait internet	700,00 €
Mécénat fondation UMPT	20 000,00 €	Fournitures de bureau	150,00 €
Carasso	16 000,00 €	Salaires et charges	80 000,00 €
Fondation de France	50 000,00 €	matériel bureautique + téléphonie	1 500,00 €
FDVA	3 400,00 €	AFOCG	500,00 €
		maintenance site internet	920,00 €
		structuration réseau	2 500,00 €
		Affranchissement	900,00 €
		Frais de déplacement, repas et d'hébergement	4 500,00 €
		indemnisation Paysans formateurs	5 250,00 €
		Charges "rencontres nationales"	4 000,00 €
		co-working	500,00 €
		impressions	500,00 €
		prestation communication	6 200,00 €
		achat vêtements	4 500,00 €
TOTAL PRODUITS	120 875,00 €	TOTAL CHARGES	113 209,00 €
Résultat	7 666,00		



AG Ordinaire de Paysans de nature - 19 mars 2026 (visio)

Remarques sur les budgets :

- on est encore une association jeune
- on a bénéficié de financements importants par les fondations, ce qui nous assure une relative sécurité pour l'instant
- note sur la rétribution des paysans formateurs : soit un remboursement de leurs frais soit une prestation (laissé à leur choix)
- pas de diminution des recettes adhésions (malgré le passage de la cotisation des paysans de nature de 100 à 15 euros : largement compensé par l'augmentation du nombre d'adhérents).
- le bénévolat représente au moins 800 heures (tout n'a pas été saisi), valorisé à 10 570 €
- 2026 : salaires et cotisations sont qualifiés pour pouvoir embaucher en milieu d'année (surcharge de Léna et d'Ombeline). Appels à projet en cours (n'apparaissent pas dans le budget prévisionnel car c'est une version pessimiste).



Montant des cotisations

Proposition soumise au vote de l'Assemblée :

Reconduction des montants par rapport à 2025, soit :

- 100 € pour les personnes morales des collèges 1 et 2
- 15 € pour les personnes morales ou physiques des collèges 3, 5 et 6

AG Ordinaire de Paysans de nature - 19 mars 2026 (visio)



NB : rien ne change, mais le vote du montant des cotisations en AG est statutaire.

Questions et remarques sur les budgets

- Une association qui arrive à avoir plus de financements que prévu, c'est pas courant !
- les subventions de Carasso et Fondation de France sont-elles sur plusieurs années ? elles contribuent toutes de la même façon en 2026 ? Ou c'est pas confirmé pour toutes ?
= c'est sur plusieurs années (3 ans pour la FdF et 1,5 pour Carasso), et c'est assuré !
- C'est qui / quoi Animera ? (l'un des appels à projets qui ne sont pas dans le prévisionnel)
= appel à projet du Ministère de l'Agriculture dans le cadre de la PAC 2023-2027 . Beaucoup de dossiers déposés ! 100 000 € demandés pour Paysans de nature, 200 000 pour le réseau.
Si on l'a ça démarre tout de suite et ça dure jusqu'en 2028
- avec une progression à 40% il n'y a pas de progression dans le budget ? hors embauche prévue ?
La croissance de 45 % des adhérents ne reflète pas l'augmentation de l'activité de l'association (on n'a pas 40 % d'augmentation d'activité).
PdN est une structure d'animation nationale qui doit être en capacité de répondre aux besoins locaux. Le budget 2026 est "pessimiste", embauche à partir de juin envisageable, mais si Animera est décroché il faudra revoir les scénari d'embauche car il y aura plus de travail.

Votes des rapports et du montant des cotisations

L'assemblée générale procède au vote par voie numérique (balotilo).
Le rapport moral, le rapport d'activité, le montant des cotisations, le bilan financier 2024, et prévisionnel 2025, sont adoptés.

Résultat des votes en détail

Nombre d'inscrits : 480, nombre de votants : 113
Rapports moral et d'activité : 106 oui ; 7 abstentions

Montant de cotisations : 112 oui ; 1 abstention
Rapport financier 2024 : 104 oui ; 9 abstentions
Budget prévisionnel : 102 oui ; 11 abstentions

Élections du Conseil d'Administration

Perrine Dulac

Le CA en 2025

Collège 1 : François Varenne (*LPO Vendée*), Matthieu Vaslin (*Maison Paysanne de l'Aude*), Emmanuel Cosson (*GCP*)



Collège 2 : Florian Barbotin (*LPO Bretagne*), Martin Diraison (*Bretagne Vivante*), Jean-Noël Pitaud (*LPO Pays de la Loire*)



Collège 3 : Fabrice Landré, Frédéric Signoret, Hugues des Touches, Sophie Heude, Pauline Usson, Gérard Vionnet



Collège 5 : Corinne Eychenne, Philippe Nauleau, Aurélien Gabriel Cohen



Collège 6 : Perrine Dulac, Mélanie Bordier, Blandine Blachère



Et des invités permanents : Florent Beck, Florian Boullisset, Lucile Stanicka (*LPO PdL*), Julien Curassier (*LPO AuRA*)



AG Ordinaire de Paysans de nature - 19 mars 2026 (visio)

Élections du Conseil d'Administration

Perrine Dulac

Tiers sortant :

- Coll. 3 : Hugues des Touches (ne se représente pas), Fabrice Landré
- Coll. 6 : Perrine Dulac

Démissionnaire :

- Coll. 1 : Matthieu Vaslin

Places vacantes

- Coll. 1 : 1
- Coll. 2 : 0
- Coll. 3 : 5
- Coll. 5 : 0
- Coll. 6 : 1

Nouvelles et nouveaux candidats :

- Coll. 1 : Nathan Moutardier, pour l'association Chérine (gestionnaire de la Réserve Naturelle de Chérine, Indre)
- Coll. 3 : Fabrice Landré (03), Xavier Rebeyrat (53), Arnaud Trollé (61)
- Coll. 6 : Perrine Dulac (85)



AG Ordinaire de Paysans de nature - 19 mars 2026 (visio)

Les candidats au CA se présentent :

Nathan Moutardier – Association Chérine, Indre : l'association Chérine gère la Réserve Naturelle Nationale du même nom, en Brenne. La RN est impliquée dans le groupe local de Brenne, co porté avec d'autres structures (l'ADEARI notamment)

Fabrice Landré, maraîcher dans l'Allier : se représente car se sent exactement à sa place dans Paysans de nature, commence à bien connaître la structure, c'est satisfaisant.

Xavier Rebeyrat, boulanger paysan, maraîcher et éleveur de poules pondeuses (Nature & Progrès), en Mayenne : ancien naturaliste de métier, installé depuis 2018, a lâché d'autres engagements associatifs, a du temps pour Paysans de nature

Arnaud Trollé, arboriculteur (pommes) dans l'Orne : paysan sur 10 ha depuis 20 ans, a aussi été formateur (formation et animation d'un réseau d'artisans et paysans). Ingénieur de formation, -ourri par la démarche systémique.

Perrine Dulac (Vendée) : elle souhaite rester au CA car cette association est enthousiasmante

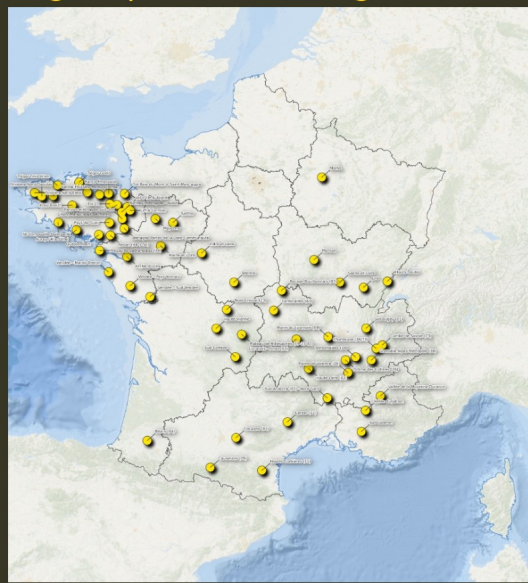
Les adhérents de chaque collèges procèdent au vote pour élire les représentants de leurs collègues, par voie numérique (balotilo).

Tous les candidats sont élus.

Résultat des votes en détail

- l'Association Chérine, représentée par Nathan Moutardier, est élue dans le collège 1 (25 inscrits, 11 votants, 11 voix pour)
- Fabrice Landré est ré-élu dans le collège 3 (270 inscrits, 52 votants, 49 voix pour, 2 bulletins blancs)
- Xavier Rebeyrat est élu dans le collège 3 (270 inscrits, 52 votants, 50 voix pour, 1 bulletin blanc)
- Arnaud Trollé est élu dans le collège 3 (270 inscrits, 52 votants, 49 voix pour, 2 bulletins blancs)
- Perrine Dulac est ré-élue dans le collège 6 (154 inscrits, 42 votants, 42 voix pour)

Projets 2026 : structuration du réseau - nouvelles régions et groupes locaux signataires



Auvergne-Rhône-Alpes : Rhône, Puy de Dôme, Haute Loire, Drôme

Nouvelle Aquitaine : Nord Limousin,....

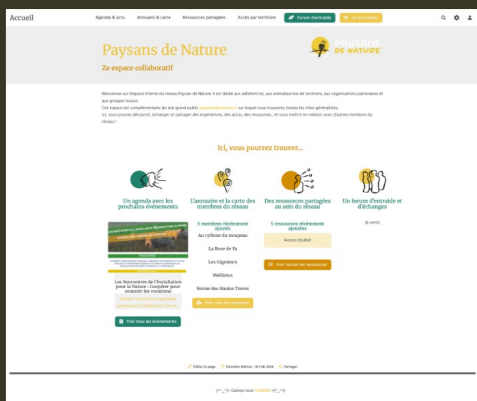
AG Ordinaire de Paysans de nature - 19 mars 2026 (visio)



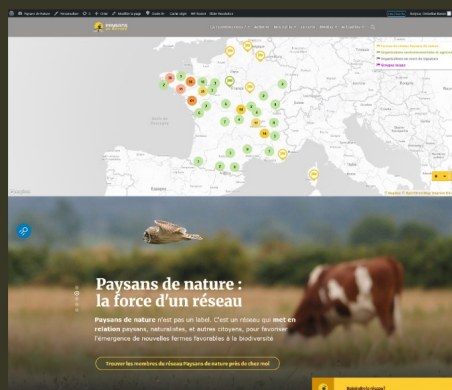
Les conventions sont souvent signées dans des territoires où il y a eu une formation. Projets à ajouter à la diapo : Indre (Brenne / Boischaud sud) : ADEARI, ADAR CIVAM, GAB, CPIE, PNR, Indre Nature, RN de Chérine... ; Champagne Ardennes (3 associations : ReNard, CIVAM Oasis, LPO). L'avancement de la structuration du réseau est lié aux financements qu'on demande (Animera et Casdar) : le montage des dossiers de financement amène à réfléchir avec d'autres structures locales et sont des supports de structuration de notre réseau.

Projets 2026 : structuration du réseau - outils

Zoom sur la structuration via les outils numériques -> Accompagnement
Groupe de travail : 5 coordinations régionales
Objectifs : optimiser les échanges d'outils, de bases de données, d'infos via des outils numériques libres aux échelons France, régions, groupes locaux



"Gare centrale"



Site grand public



AG Ordinaire de Paysans de nature - 19 mars 2026 (visio)

Objectif : avoir des outils communs (national – régions – groupes locaux), pour partager les agendas, les ressources, les cartes. Permettra d'éviter que tout passe systématiquement par Léna, Perrine et Ombeline.
Remplissage possible des fiches fermes sur le nouvel outil de partage (un Yeswiki = "gare centrale")
Nous sommes accompagnés par 2 personnes (Nicolas, pour ses compétences sur les outils coopératifs, et Aurélien, le webmaster du site internet), grâce à une aide supplémentaire de la fondation de France.

Ombeline Baron

Projets 2026 : Formations

Formations 2026

Légende :

- DPN - Formation professionnelle
- DPN - € publics
- Installation - Formation Professionnelle
- Installation - € publics

AG Ordinaire de Paysans de nature - 19 mars 2026 (visio)

Poursuite des projets de formations avec les partenaires habituels (groupes locaux, FCEN, FMA), avec une incertitude sur la mobilisation du Vivea (cf haut).

Attention : le calendrier de formations est déjà bien plein pour 2026, signalez vous rapidement si vous en voulez une chez vous, n'attendez pas pour demander des formations en 2027 : c'est mieux d'anticiper bien à l'avance.

Territoires et structures déjà intéressés :

- St Savinien (17) et Nature Environnement 17, en train de concrétiser un groupe local cette année
- PACA : "on a les groupes et les fermes pour une formation"
- Limousin : pertinent dans pas longtemps !

Les formations sont accessibles à toutes et tous les adhérents et généralement à toutes et tous les acteurs impliqués de près ou de loin dans les groupes locaux ou projets de groupes locaux ?

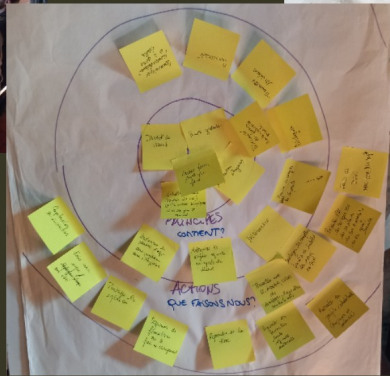
Contenu des modules de formation

Module Dialogue Permanent pour la Nature : transmettre cet outil de dialogue pour aider les fermes dans leur démarche en faveur de la biodiversité, partager sur les pratiques agricoles favorables , faire comprendre comment fonctionne le réseau, réfléchir en l'adaptant à la dynamique locale

Module foncier en construction : mutualiser les expériences du réseau et les partager afin de multiplier les installations de paysannes et de paysans de nature. Objectif : que le groupe local soit capable de monter une commission interassociative pour installer des PdN.

Projets 2026 : penser la stratégie dans la convivialité

⇒ Le Séminaire de l'Aveniiviiiiir : réfléchir à Paysans de nature dans 5 ans. Step 1



AG Ordinaire de Paysans de nature - 19 mars 2026 (visio)



Fin février, le CA, les salariées et les paysans formateurs (env 15 personnes) se sont réunis (en présentiel!) vers Limoges pour 2 jours de travail sur l'avenir de Paysans de nature : ce qu'on veut, ce qu'on ne veut pas, comment on y arrive, comment on anticipe la charge de travail... En d'autres termes on a cogité sur nos valeurs, les sources de financement, les embauches à prévoir, la structuration du réseau, l'animation et l'autonomie des groupes locaux...

Bilan des 2 jours : "Paysans de nature c'est trop stylé".

Merci à Léna et Ombeline pour le gros travail de préparation de l'animation de ces journées, merci à Tristan (ferme des Loriots) pour les repas.

= à refaire, c'est très enrichissant d'avoir le temps de discuter et de se voir en vrai

Ces réflexions en comité restreint ont vocation à se poursuivre aux rencontres nationales en octobre.

Projets 2026 : partenariats

⇒ 1^{er} et 2 avril : *Les Rencontres de l'installation Paysanne pour la Nature : Coopérer pour soutenir les vocations*

A Saint-Martin-en-Haut (fief du Groupe local Monts du Lyonnais)



AG Ordinaire de Paysans de nature - 19 mars 2026 (visio)



La fédération Terre de Liens a proposé à Paysans de nature co-organiser ces rencontres, avec la volonté du réseau Inpacts d'organiser un séminaire sur l'installation paysanne et la biodiversité sauvage.

Objectifs : faire de l'inter connaissance des réseaux naturaliste s- gestionnaires d'espaces naturels – réseaux agricoles, présenter des expériences réussies d'installation et des outils pour y arriver, et 1 journée consacrée à "comment on fait pour mieux travailler ensemble dans les territoires"

Restitution par un journaliste de l'ADIR via des articles et captations sonores + facilitatrice graphique en avec possibilité de rediffusion par la suite.

Projets 2026 : Rencontres Nationales 2026

⇒ *SAVE THE DATE : du 9 au 11 octobre 2026 à Gennes Val de Loire (49)*

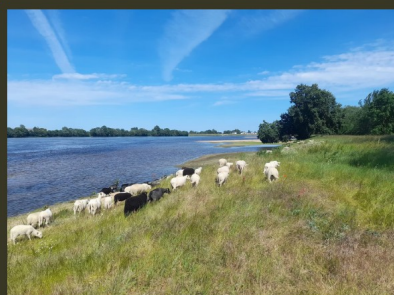
3 jours pour se retrouver entre coteaux et bord de Loire !

Un super groupe aux manettes

Hébergement "en dur" dans 2 Maisons Familiales Rurales

⇒ *Groupe de travail "programme des ateliers" ouvert aux motivés!*

Contactez Ombeline - ombeline.baron@paysnsdenature.fr



naire de Paysans de nature - 19 mars 2026 (visio)



Pour la première fois c'est un format sur 3 jours qui démarre un vendredi pour que les salariés puissent venir sur temps salarié.

Tous les adhérents et adhérentes qui le souhaitent peuvent participer au groupe de travail pour préparer ces rencontres.

Les rencontres sont destinées à tout le monde ! Dans la limite des places disponibles

Autres questions

- tous les paysans de nature sont-ils sur les rails pour faire un DPN prochainement ? → non, il y a plein d'endroits de France où les groupes locaux n'existent pas, ou alors ils ne sont pas formés au DPN = work in progress
- j'ai fait un DPN il y a 2-3 ans. Dans le 44 c'est la LPO qui anime, mais y a t il un groupe local ? → se renseigner auprès de la LPO44
- comment vous trouvez les sous pour financer les séminaires et les formations ? → les séminaires et rencontres sont en partie pris en charge par les fondations (les participants payent aussi une partie des frais). Formations : parfois on est juste prestataire de structures ou alors avec Outils Réseau, PdN peut déposer des dossiers auprès des fonds de formations (OPCO)
- A quel moment est-ce le mieux de renouveler l'adhésion ? → l'adhésion de l'année N vous laisse toute l'année N+1 pour renouveler
- il y a des gens qui utilisent la marque Paysan de nature sur des produits issus de leur ferme. C'est possible ou pas ? → non, ce n'est pas possible sur les étiquettes de produits. C'est possible d'afficher le logo "membre du réseau paysans de nature" sur sites internet, les documents papier présentant la ferme, une vitrine de frigo, une porte de boutique. [Voir le règlement d'usage des marques ici](#)
- Ponts entre Paysans de nature et le syndicat des SIMPLES ? → en projet mais rien de concret. Ombeline peut mettre en relation les ppamistes du réseau Paysans de nature qui sont aussi à SIMPLES

